

## Catherine de Grox

---

**De:** Marie Wauters <M.Wauters@SENEFFE.BE> de la part de Urbanisme <Urbanisme@Seneffe.be>  
**Envoyé:** vendredi 28 novembre 2025 09:53  
**À:** Catherine de Grox  
**Cc:** Sébastien Tahon  
**Objet:** RE: Estimation Quartier de la Fontaine 26 - Arquennes (D:2251269|457)

**Indicateur de suivi:** Assurer un suivi  
**État de l'indicateur:** Terminé

Bonjour Madame,

C'est un terrain situé en zone d'habitat, le long d'une voirie communale (chemin n°78).

Il faudrait vérifier la situation d'égouttage car au PASH, on est en égouttage collectif mais je ne vois pas de réseau devant la parcelle.

Les connexions à la SWDE et à Ores sont aussi à vérifier.

Si toutes les conditions de dépôt de permis sont remplies (bien situé le long d'une voirie équipée, etc.) , il y a moyen de déposer une demande de permis pour une construction d'habitation.

Avec l'incertitude au niveau de l'égouttage, il est possible que le demandeur doive introduire une demande de permis unique (s'il y a une dérogation à solliciter au Code de l'Eau et au PASH).

L'idéal pour savoir "que construire", est le dépôt d'un certificat d'urbanisme n° 2.

Avec mes meilleures salutations,



Visitez notre site [www.seneffe.be](http://www.seneffe.be)  
ou notre [page Facebook](#)

Marie Wauters  
Pour le service Urbanisme

Rue des Canadiens, 17 - 7180 Seneffe  
Tél : 064/52.17.45 - Fax : 064/52.17.41  
[urbanisme@seneffe.be](mailto:urbanisme@seneffe.be)

Ce message n'engage aucunement l'Administration communale et reste informel.  
Seul un courrier portant la signature manuscrite du Bourgmestre et du Directeur Général peut engager la commune.



Avant d'imprimer ce courrier, pensez à l'impact sur l'environnement.

---

De : "Catherine de Grox" <catherine.degrox@debouchedeprez.be>  
A : "Urbanisme" <Urbanisme@Seneffe.be>  
Cc : "Fanny Zoso" <fanny.zoso@debouchedeprez.be>, "Simon Deprez" <simon.deprez@debouchedeprez.be>  
Date : 27-11-25 11:51  
Objet : Estimation Quartier de la Fontaine 26 - Arquennes (D:2251269|457)

---